

202	Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.	10,000 00
	Pour aider à la mise en vigueur des lois fédérales—Les déboursés imputables sur ce crédit se rapportant à tels devoirs de police fédérale qui seront définis par le Gouverneur en son conseil sur la recommandation du ministre de la Justice.	75,000 00
	Pour l'organisation de services spéciaux relativement à la Loi concernant l'opium et les stupéfiants.	50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 13 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

VI—AGRICULTURE

(Trois quarts des sommes ci-dessous)

39	Industrie laitière.	231,300 00
40	Entrepôts frigorifiques.	200,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 16 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(Trois quarts des sommes ci-dessous)

XII—DEFENSE NATIONALE

88 Divers—

	Allocation de commisération à Gordon Hymen pour blessures reçues pendant son service à la caserne Wolseley, à London (Ontario).	16 00
	Allocation de commisération à P. Adolph, de Winnipeg, pour dommage à son garage et à son automobile causé par l'enlèvement par le vent du toit de la salle d'armes.	175 00
	Allocation de commisération à J. Carrick, de Winnipeg, pour dommage à sa résidence causé par l'enlèvement par le vent du toit de la salle d'armes.	90 00
	Allocation de commisération à E. Minkie, de Winnipeg, pour dommage à sa résidence causé par l'enlèvement par le vent du toit de la salle d'armes.	225 00

XXXI—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DÉFENSE NATIONALE

204	Services de T.S.F.—Entretien et exploitation du système de T.S.F. des Territoires du Nord-Ouest.	167,000 00
-----	--	------------

XXXVI—DIVERS

260	Monuments de guerre.	146,800 00
-----	------------------------------	------------